

DECRET N° 2010-562 DU 31 DECEMBRE 2010

portant nomination de deux Directeurs
Départementaux au Ministère de la Microfinance
et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009- 178 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Sur** proposition du Ministre de la MicroFinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 novembre 2010.

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeurs Départementaux au Ministère de la MicroFinance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes. Il s'agit de :

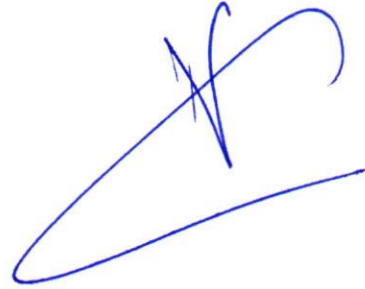
- Directeur départemental de la Microfinance
et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes du
Borgou-Alibori : Monsieur Salissou ABDOULAYE
- Directeur départemental de la Microfinance
et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes du
Zou-Collines : Monsieur Ahobadé ZOUMAVE



Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel. *ay*

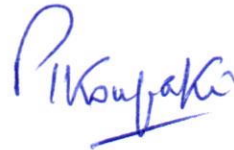
Fait à Cotonou, le 31 DECEMBRE 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



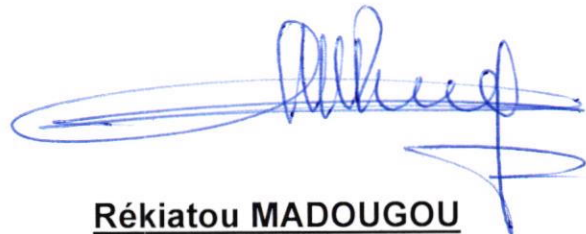
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de la Microfinance et
de l'Emploi des Jeunes et des
Femmes,



Rékiatou MADOUYOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MECPDEPPCAG 4 MMFEJF 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 27
SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO1. *ay*

